

Programme de formation pour l'animation de la formation complémentaire post-permis des conducteurs novices

Projet de formation :

- Connaître le cadre réglementaire de la formation complémentaire post-permis des conducteurs novices
- Connaître les caractéristiques de l'accidentalité et les difficultés de conduite inhérentes aux conducteurs novices
- Connaître les différentes techniques d'animation et de communication
- Savoir quand et comment utiliser les différentes techniques d'animation et de savoir communication
- Savoir détecter les caractéristiques représentées dans le groupe pour retenir les thèmes, les exercices et outils à utiliser
- Être capable de faire évoluer sa posture de formateur en animateur
- Être capable d'animer chacun des séquences de la formation complémentaire

Prérequis : être titulaire d'une autorisation d'enseigner la conduite et de la conduite sécurité routière en cours de validité

Programme : conforme à l'arrêté du 2 mai 2019 relatif à la formation requise pour l'animation de la formation complémentaire prévue à l'article L.223-1 du code de la route

Profil des formateurs : titulaires du BAFM

Durée : 21h sur 3 jours consécutifs de 7h

Rythme : 7h/jour sur 3 jours consécutifs

PROGRAMME DE FORMATION

Première journée :

Présentation du stage et de ses acteurs

Cadre réglementaire :

- **Préparation et organisation de la formation**
- **Outils utilisés**
- **Administratif**

Culture sécurité routière :

- **Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes**
- **Choix de mobilité**

Deuxième journée :

Pédagogie et psychopédagogie

Cadre réglementaire :

- **Techniques d'animation**
- **Techniques de communication**
- **Technique de gestion de groupe**

Troisième journée :

Atelier pratique :

- **Différentes séquences de la formation**
- **Situations complexes**

Evaluation de fin de stage

Bilan du stage

Remise de l'attestation de suivi de stage